

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE**

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE L'ACTION  
PÉDAGOGIQUE

SOUS-DIRECTION DES LYCÉES ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

BUREAU DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS

Arrêté du 8 avril 2011 rectifié portant création de la spécialité "Métiers de la mode, vêtement tailleur" du certificat d'aptitude professionnelle, et fixant ses modalités de délivrance.

NORMEN E 1109999 A

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

VU le code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ;

VU l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par un arrêté du 8 janvier 2010 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus à l'article D. 337-59 du code de l'éducation ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative « Métiers de la mode et industries connexes » en date du 13 décembre 2010 ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La définition et les conditions de délivrance de la spécialité de certificat d'aptitude professionnelle "Métiers de la mode, vêtement tailleur" sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

**Article 2** : Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification de cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle sont définis respectivement **en annexe I a** et **annexe I b** au présent arrêté.

**Article 3** : La préparation à cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines définie en **annexe II** au présent arrêté. Pour les candidats scolaires ou apprentis qui passent l'examen au cours du cycle de formation au baccalauréat professionnel en trois ans, la durée de la période de formation en milieu professionnel est réduite à huit semaines.

**Article 4** : Cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle est organisée en six unités obligatoires et une unité facultative qui correspondent à des épreuves évaluées selon les modalités fixées par le règlement d'examen figurant en **annexe III b** au présent arrêté.

Les unités constitutives du diplôme et la définition des épreuves sont fixées respectivement **en annexe III a** et **en annexe IV** au présent arrêté.

**Article 5** : Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit. Il précise également s'il souhaite se présenter à l'épreuve facultative.

**Article 6** : Les candidats de la spécialité du certificat d'aptitude professionnelle "Métiers de la mode, vêtement flou" ajournés à l'examen conservent sur leur demande les notes obtenues à l'épreuve professionnelle commune EP 1 pour se présenter à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté, dans la limite de 5 ans à compter de leur date d'obtention.

Les candidats titulaires de la spécialité du certificat d'aptitude professionnelle "Métiers de la mode, vêtement flou" sont dispensés de l'épreuve commune EP 1 du certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté.

**Article 7** : Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 22 avril 2005 portant définition et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle « tailleur homme » et de l'arrêté du 22 avril 2005 portant définition et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle « tailleur dame » et les épreuves de l'examen organisé conformément au présent arrêté sont précisées en **annexe V** au présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions des arrêtés précités du 22 avril 2005 est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

**Article 8** : La première session d'examen de la spécialité de certificat d'aptitude professionnelle "Métiers de la mode, vêtement tailleur", régie par les dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2013.

**Article 9** : La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle « tailleur homme » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 avril 2005 et du certificat d'aptitude professionnelle « tailleur dame » défini par l'arrêté du 22 avril 2005 aura lieu en 2012. A l'issue de cette dernière session, les arrêtés du 22 avril 2005 sont abrogés.

**Article 10** : Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait, le 8 avril 2011

Pour le ministre et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Michel Blanquer

JOURNAL OFFICIEL DU 28 AVRIL 2011.

Nota. - le présent arrêté et ses annexes III b, IV et V seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale en date du 26 mai 2011 sur le site <http://www.education.gouv.fr>.

Ils seront disponibles au centre national de documentation pédagogique - 13, rue du Four 75006 PARIS

ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc/>



# **Certificat d'Aptitude Professionnelle**

## **Spécialité:**

### **Métiers de la Mode –**

### **Vêtement Tailleur**



## **Annexe I - a**

# **RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

# 1. LE MÉTIER

---

## 1.1 CONTEXTE ECONOMIQUE

Les nouvelles technologies, dans un espace industriel mondialisé, en bouleversant les modes de production, transforment les métiers et induisent des compétences d'un type nouveau.

Dans un contexte où une logique d'approvisionnement, de « sourcing » et de cotraitance, prévaut sur la logique de délocalisation, les entreprises, notamment du luxe et de la création comme celles travaillant principalement à l'export, doivent aujourd'hui soigner la mise au point des modèles et veiller à la préservation des savoir-faire.

Dans ce contexte, un certain nombre d'entreprises du secteur s'organisent autour de leurs activités de création, de mise au point, de confection, de contrôle, de finition, perpétuant le schéma que nous connaissons actuellement, notamment dans les entreprises de luxe, les entreprises anciennement industrielles, l'artisanat et les métiers d'art qui contribuent fortement au rayonnement de la mode française et à son attractivité. Ces entreprises doivent pouvoir trouver la réponse à leurs besoins en recrutements et en compétences, pour des emplois de mise au point et de production.

La démarche industrielle générale, pour ces types de production, peut être caractérisée par quatre grandes étapes :

- la conception détaillée ou pré industrialisation de modèles à forte valeur ajoutée ;
- l'industrialisation de ces modèles ;
- la définition du processus de leur fabrication,
- la fabrication de petites séries renouvelables ou non, le lancement et le suivi de productions sérielles.

La technique du « tailleur », qui se distingue de celle du « flou », désigne les méthodes de construction et de réalisation de vêtements structurés aux lignes découpées. Cette catégorie regroupe les produits de type vestes, manteaux, jupes, pantalons... Elle implique généralement une silhouette près du corps, l'utilisation de draperies plus ou moins lourdes traditionnellement renforcées d'entoilages.

## 1.2 CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du diplôme de la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production :

- Prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.
- Couture / Haute couture,
- Productions artisanales

Il exerce ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication.

## 1.3 DÉFINITION DES EMPLOIS

Les emplois concernés par la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP sont des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements.

Le titulaire de la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP à :

- décoder des données techniques relatives à un vêtement à réaliser,
- préparer une phase de travail,
- mettre en œuvre un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et / ou de finition...) à partir de consignes opératoires et contrôler les résultats obtenus,
- fabriquer tout ou partie d'un vêtement,
- vérifier la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.

## 1.4 PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le titulaire du diplôme de la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement dans des emplois accessibles au niveau V de formation, soit de poursuivre une formation professionnelle en suivant une préparation à :

1. une mention complémentaire de niveau V (par exemple : mention complémentaire Essayage Retouche Vente),
2. un baccalauréat professionnel (par exemple : baccalauréat professionnel Métiers de la mode – Vêtement),
3. un brevet professionnel Vêtement sur mesure (option A : tailleur dame, option B : tailleur homme))
4. un diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle (option Techniques d'habillement)

Au cours de sa carrière, ses compétences peuvent lui permettre d'évoluer vers des emplois de catégories supérieures.

## 2 ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

---

### INTRODUCTION

Le titulaire de la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP possède les compétences nécessaires à la mise en œuvre des moyens de coupe, de fabrication, de finition et de mise en forme de vêtements structurés doublés ou non. Il réalise sous contrôle tout ou partie d'un vêtement élaboré à partir d'étoffes lourdes.

L'évolution des équipements, des processus de fabrication, des modes d'organisation du travail et du découpage des services, permettent de délimiter le champ d'intervention du titulaire de la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP aux trois fonctions suivantes :

1. Préparation
2. Réalisation
3. Communication

Sa culture technique doit lui permettre :

- d'appréhender la totalité des éléments constitutifs des vêtements à réaliser
- de mettre en œuvre des procédés adaptés de fabrication et d'assemblage
- de prendre en compte les contraintes associées aux exigences de qualité et de productivité.

Pour atteindre ces objectifs, il importe que le titulaire du CAP ait acquis les connaissances technologiques et les savoir-faire fondamentaux nécessaires à l'utilisation des équipements spécifiques liés à l'activité professionnelle.

Il doit aussi être capable de communiquer et de travailler en équipe.

Les activités professionnelles décrites ci-après, déclinées à partir des fonctions, constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire de la spécialité Métiers de la mode - Vêtement Tailleur du CAP.

Les activités sont ensuite déclinées en tâches professionnelles.

## CAP Métiers de la mode – Vêtement Tailleur

| Fonctions  | <i>Activités</i>   | <i>Tâches professionnelles</i>   |
|--|--|--|
| PRÉPARATION  | 1. Collecte et décodage des informations techniques relatives au vêtement à réaliser | 1.1 : Prendre connaissance du travail à réaliser   |
|  |  | 1.2 : Relever les informations pertinentes relatives au vêtement à réaliser                |
|  |  | 1.3 : Décoder des informations esthétiques et techniques                                   |
|  | 2. Préparation d'une phase de travail  | 2.1 : Participer à la construction des éléments du vêtement                                |
|  |  | 2.2 : Préparer les matières d'œuvre et les opérations de coupe                             |
|  |  | 2.3 : Organiser et préparer le poste de travail en tenant compte des consignes de sécurité |
|  |  | 2.4 : Régler et maintenir en état les matériels  |
|  | REALISATION  | 3. Réalisation du vêtement à partir de consignes opératoires et de sécurité                |
| 3.2 : Réaliser des opérations de préparation à l'essayage de prototype         |  |  |
| 3.3 : Réaliser les opérations d'assemblage et de montage                       |  |  |
| 3.4 : Réaliser les opérations de repassage à tous les stades de la fabrication |  |  |
| 3.5 : Réaliser les opérations de finition                                      |  |  |
| 3.6 : Réaliser les opérations de contrôle à tous les stades de la fabrication  |  |  |
| COMMUNICATION  | 4. Réception et transmission des informations  | 4.1 : Rendre compte de son activité  |
|  |  | 4.2 : Participer au fonctionnement de l'équipe   |

## Fonction : PREPARATION

### Activité 1 : Collecte et décodage des informations techniques relatives au vêtement à réaliser

#### *DESCRIPTION DES TÂCHES :*

- T1.1 : Prendre connaissance du travail à réaliser
- T1.2 : Relever les informations pertinentes relatives au vêtement à réaliser
- T1.3 : Décoder des informations esthétiques et techniques

#### *CONDITIONS D'EXERCICE :*

##### Moyens et ressources disponibles :

Informations orales et/ou écrites.

Les données techniques peuvent comporter :

- *Patrons (différents éléments constitutifs du modèle)*
- *Plans de coupe*
- *Caractéristiques des matériaux*
- *Documents iconographiques*
- *Gamme de fabrication, ou plan de travail*
- *Nomenclature*

##### Autonomie :

Autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement

#### *RÉSULTATS ATTENDUS :*

- Les différents éléments du vêtement sont repérés.
- Les matériaux constituant le vêtement sont identifiés.
- Les formes et les dimensions de l'élément sont repérées et identifiées.
- Les données de fabrication de l'élément sont interprétées correctement.
- La lecture des dessins de définition est juste et pertinente.

## Fonction : PRÉPARATION

### Activité 2 : Préparation d'une phase de travail

#### *DESCRIPTION DES TÂCHES :*

- T2.1 : Participer à la construction des éléments du vêtement
- T2.2 : Préparer les matières d'œuvre et les opérations de coupe
- T2.3 : Organiser et préparer le poste de travail en tenant compte des consignes de sécurité
- T2.4 : Régler et maintenir en état les matériels

#### *CONDITIONS D'EXERCICE :*

##### Moyens et ressources disponibles :

- *Documents nécessaires à la fabrication du vêtement (le plan de travail ou la gamme de montage, la fiche de critères de qualité...)*
- *Matières d'œuvre, fournitures*
- *Matériels à disposition*
- *Procédures d'utilisation des matériels et équipements (notices, guides...)*
- *Consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la sauvegarde de l'environnement.*

##### Autonomie :

Autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement

#### *RÉSULTATS ATTENDUS :*

- Les matériaux choisis (les tissus et les quantités prévues) sont conformes aux données.
- Les erreurs et défauts d'approvisionnement au poste de travail sont signalés.
- L'organisation et la mise en œuvre du poste de travail garantissent la qualité de la réalisation et respectent les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de sauvegarde de l'environnement selon les procédures appliquées dans l'entreprise.

## Fonction : RÉALISATION

### Activité 3 : Réalisation du vêtement à partir de consignes opératoires et de sécurité

#### DESCRIPTION DES TÂCHES :

- T3.1 : Réaliser des opérations de coupe, d'entoilage
- T3.2 : Réaliser des opérations de préparation à l'essayage de prototype
- T3.3 : Réaliser les opérations d'assemblage et de montage
- T3.4 : Réaliser les opérations de repassage à tous les stades de la fabrication
- T3.5 : Réaliser les opérations de finition
- T3.6 : Réaliser les opérations de contrôle à tous les stades de la fabrication

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

##### Moyens et ressources disponibles :

- *Matériels*
- *Matériaux et/ou éléments coupés, fournitures*
- *Documents nécessaires à la fabrication du vêtement (dossier technique, patrons, patronnages...).*
- *Documents de suivi (fiches de suivi, contrôle et/ou qualité, procédures d'exécution)*
- *Consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la sauvegarde de l'environnement.*

##### Autonomie :

Autonomie partielle, activité sous contrôle d'un personnel d'encadrement

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation et la mise en œuvre du poste de travail garantissent la qualité de la réalisation et respectent les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.
- La coupe et l'entoilage des différents éléments du vêtement sont conformes aux spécifications techniques.
- Les opérations sont réalisées dans le temps imparti et sont conformes aux critères attendus.
- La maintenance de premier niveau est assurée.
- Le lieu de travail est maintenu en état.
- Les opérations de contrôle et de suivi qualité sont effectuées.

## Fonction : COMMUNICATION

### Activité 4 : Réception et transmission des informations

#### *DESCRIPTION DES TÂCHES :*

- T4.1 : Rendre compte de son activité,
- T4.2 : Participer au fonctionnement de l'équipe

#### *CONDITIONS D'EXERCICE :*

##### Moyens et ressources disponibles :

- *Documents de suivi et de contrôle*
- *Planning de répartition des activités*
- *Hiérarchie de l'équipe*

##### Autonomie :

Autonomie totale

#### *RÉSULTATS ATTENDUS :*

- L'attitude dans l'équipe favorise son bon fonctionnement.
- Le signalement des non-conformités et des anomalies de fonctionnement est exprimé dans un vocabulaire adapté.
- Les documents de suivi et de contrôle sont correctement renseignés.

# **Annexe I.b)**

# **RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

## **I. COMPÉTENCES**

## ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET COMPÉTENCES

| Fonctions     | Activités  | Tâches professionnelles  | Compétences  |
|---------------|--|--|--|
| PRÉPARATION   | 1. Collecte et décodage des informations techniques relatives au vêtement à réaliser | <p>1.1 : Prendre connaissance du travail à réaliser.</p> <p>1.2 : Relever les informations pertinentes relatives au vêtement à réaliser</p> <p>1.3 : Décoder des informations esthétiques et techniques</p>  | <p><b>C1 : S'INFORMER</b></p> <p>C1-1 Collecter les données de la demande</p> <p>C1-2 Lire, décoder, sélectionner et classer les informations</p> <p>C1-3 Identifier les éléments constitutifs du vêtement</p>   |
|               | 2. Préparation d'une phase de travail  | <p>2.1 : Participer à la construction des éléments du vêtement</p> <p>2.2 : Préparer les matières d'œuvre et les opérations de coupe</p> <p>2.3 : Organiser et préparer le poste de travail en tenant compte des consignes de sécurité</p> <p>2.4 : Régler et maintenir en état les matériels</p>  | <p><b>C2 : S'ORGANISER ET PREPARER</b></p> <p>C2-1 Participer à la construction des éléments du modèle</p> <p>C2-2 Préparer les matériaux</p> <p>C2-3 Effectuer des opérations de préparation de coupe</p> <p>C2-4 Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels.</p> <p>C2-5 Appliquer une organisation au poste de travail</p>  |
| REALISATION   | 3. Réalisation du vêtement à partir de consignes opératoires et de sécurité          | <p>3.1 : Réaliser des opérations de coupe et d'entoilage</p> <p>3.2 : Réaliser des opérations de préparation à l'essayage de prototype</p> <p>3.3 : Réaliser des opérations d'assemblage et de montage</p> <p>3.4 : Réaliser les opérations de repassage à tous les stades de la fabrication</p> <p>3.5 : Réaliser les opérations de finition</p> <p>3.6 : Réaliser les opérations de contrôle à tous les stades de la fabrication</p> | <p><b>C3 : REALISER</b></p> <p>C3-1 Effectuer les opérations de coupe</p> <p>C3-2 Effectuer les opérations de préparation avant et après l'essayage</p> <p>C3-3 Procéder aux opérations d'entoilage</p> <p>C3-4 Procéder aux opérations d'assemblage et de montage</p> <p>C3-5 Effectuer les opérations de repassage</p> <p>C3-6 Effectuer les opérations de finition</p> <p>C3-7 Effectuer les opérations de contrôle</p> |
| COMMUNICATION | 4. Réception et transmission des informations  | <p>4.1 : Rendre compte de son activité</p> <p>4.2 : Participer au fonctionnement de l'équipe</p>   | <p><b>C4 : COMMUNIQUER</b></p> <p>C4-1 Transmettre des informations</p> <p>C4-2 S'intégrer dans une équipe</p>   |

## C1- S'INFORMER

### COMPÉTENCE TERMINALE : C1.1 Collecter les données de la demande

| Être capable de   | Données   | Indicateurs de performance   | Savoirs associés   |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter et réunir une documentation relative :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux matériels</li> <li>- aux matériaux</li> </ul> </li> <li>• Inventorier les caractéristiques relatives à la nature et à l'esthétique du modèle</li> <li>• Rechercher les données relatives :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'origine et à l'aspect des matériaux</li> <li>- aux matériels.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instructions orales et écrites</li> <li>- Extrait d'un cahier des charges</li> <li>- Documents iconographiques (figurine, dessin de détail, croquis, schémas ...)</li> <li>- Références du produit, des matériaux et des matériels</li> <li>- Notices d'utilisation des matériels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction des ressources mise à disposition, la collecte des données permet l'exploitation des informations concernant le travail à réaliser</li> <li>- Les caractéristiques relatives à la nature et à l'esthétique du modèle sont identifiées.</li> <li>- Les données relatives aux matériaux, et aux matériels à utiliser sont identifiées.</li> </ul> | <p><b>S1</b></p> <p><b>S2</b></p> <p><b>S3</b></p> <p><b>S4</b></p> <p><b>S5</b></p> <p><b>S6</b></p> <p><b>S7</b></p> |

### COMPÉTENCE TERMINALE : C1.2 Lire, décoder, sélectionner et classer les informations

| Être capable de   | Données  | Indicateurs de performance  | Savoirs associés   |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpréter les différentes formes de langage (symboliques, schématiques, graphiques)</li> <li>• Identifier les interventions à effectuer</li> <li>• Extraire les instructions utiles qui situent l'opération à réaliser :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les caractéristiques du modèle</li> <li>- les matières d'œuvre</li> <li>- les matériels</li> <li>- les techniques à mettre en œuvre</li> <li>- le grade de qualité</li> </ul> </li> <li>• Noter les informations retenues</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de travail (dossier technique, gamme opératoire, plan de travail, ...)</li> <li>- Documents iconographiques (figurine, dessin de détail, croquis, schémas ...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'interprétation des données est conforme :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux demandes esthétiques et techniques</li> <li>- au vocabulaire professionnel</li> </ul> </li> <li>- Les informations retenues permettent la réalisation du travail à effectuer</li> </ul> | <p><b>S1</b></p> <p><b>S2</b></p> <p><b>S3</b></p> <p><b>S4</b></p> <p><b>S5</b></p> <p><b>S6</b></p> <p><b>S7</b></p> |

### COMPÉTENCE TERMINALE : C1.3 Identifier les éléments constitutifs du vêtement

| Être capable de  | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés  |
|--|---|---|---|
| Identifier les formes relatives aux éléments du vêtement | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données écrites, orales, iconographiques, esthétiques, technologiques</li> <li>- Éléments du patron, patronnage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lignes caractéristiques du corps humain et les formes sont identifiées.</li> <li>- Les différents éléments du patron sont reconnus</li> <li>- Les indications (aplomb et DL) sont identifiées</li> </ul> | <p><b>S1</b></p> <p><b>S2</b></p> <p><b>S4</b></p> <p><b>S7</b></p> |

## C2 - S'ORGANISER ET PREPARER

### COMPÉTENCE TERMINALE : C2.1 Participer à la construction des éléments du modèle

| Être capable de  | Données  | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformer un patron ou patronnage existant de modèle simple</li> <li>• Relever tout ou partie d'un modèle</li> <li>• Finaliser les éléments du patron ou du patronnage :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des formes</li> <li>- Contrôle dimensionnel</li> <li>- Identification des éléments</li> <li>- Les indications utiles à la fabrication (crans de montage, valeurs de couture, DL...)</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de références :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>* Croquis</li> <li>* Figurines</li> <li>* Photographies</li> <li>* Fiches techniques</li> <li>* Tableau de mesures</li> </ul> </li> <li>- Patron ou patronnage du modèle simple à transformer et/ ou fichier informatisé</li> <li>- Matériel informatisé</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aplombs, la forme, les proportions, l'aisance, les mesures sont respectés.</li> <li>- La précision, le report des valeurs des tracés sont précis et rigoureux</li> <li>- L'utilisation des matériels est rationnelle</li> <li>- L'ensemble des éléments constitutifs du patron sont exploitables à tous les stades de la fabrication.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S1</b><br><b>S2</b><br><b>S4</b><br><b>S7</b> |

### COMPÉTENCE TERMINALE : C2.2 Préparer les matériaux

| Être capable de  | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                    |
|--|---|---|-------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les caractéristiques relatives aux matières d'œuvre (origine, aspect)</li> <li>• Préparer les matières d'œuvre en vu du placement :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôler (qualité, quantité)</li> <li>- dosser ou dédosser</li> <li>- décatir</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier des charges</li> <li>- Matières d'œuvre</li> <li>- Fiches matières</li> <li>- Poste de repassage, presse.</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations retenues permettent la réalisation du travail à effectuer :</li> <li>- Les différentes étoffes sont identifiées (tissé, non tissé, maille).</li> <li>- L'origine des matériaux est identifiée.</li> <li>- La matière d'œuvre est prête à l'utilisation (décatie, dossée, dé dossée,)</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b> |

**COMPÉTENCE TERMINALE : C2.3 Effectuer les opérations de préparation de coupe**

| Être capable de  | Données  | Indicateurs de performance  | Savoirs associés   |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, repérer et contrôler les éléments du patron ou du patronnage à couper</li> <li>• Positionner les éléments du patron ou du patronnage sur la matière d'œuvre</li> <li>• Matérialiser les contours en tenant compte des ressources et des techniques utilisées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier technique et /ou plan de coupe</li> <li>- Consignes écrites ou orales</li> <li>- Patron ou patronnage</li> <li>- Matières d'œuvre</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments sont contrôlés et repérés en fonction de la matière à utiliser.</li> <li>- L'utilisation des matières d'œuvre est rationnelle et /ou conforme au plan de coupe.</li> <li>- Le positionnement des éléments est respecté. (DL)</li> <li>- Les tracés sont précis.</li> <li>- Les valeurs de couture sont conformes aux données.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> <li>- Les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité sont respectées.</li> </ul> | <p><b>S1</b><br/><b>S2</b><br/><b>S3</b><br/><b>S4</b></p> |

**COMPÉTENCE TERMINALE : C2.4 Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels.**

| Être capable de  | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                             |
|--|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les matériels, mécanisés et/ou informatisés et/ou programmables et/ou automatisés</li> <li>• Régler les matériels en fonction de la matière d'œuvre</li> <li>• Déceler un dysfonctionnement</li> <li>• Intervenir en cas de dysfonctionnement courant (exemple : casse de fil, aiguille)</li> <li>• Participer au maintien en état de fonctionnement du matériel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels</li> <li>- Petit outillage et/ou attachements</li> <li>- Matières d'œuvre, fournitures</li> <li>- Fiches d'instructions</li> <li>- Notices d'utilisation</li> <li>- Notices de sécurité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réglages sont conformes aux instructions, aux matières d'œuvre.</li> <li>- L'identification des incidents est correcte.</li> <li>- Le matériel est maintenu en état de fonctionnement.</li> <li>- Les règles de sécurité sont respectées.</li> </ul> | <p><b>S2</b><br/><b>S3</b><br/><b>S4</b></p> |

## COMPÉTENCE TERMINALE : C2.5 Appliquer une organisation au poste de travail

| Être capable de   | Données   | Indicateurs de performance   | Savoirs associés                                   |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les moyens matériels</li> <li>• Vérifier l'outillage et les matières d'œuvre en fonction de l'activité à effectuer</li> <li>• Disposer rationnellement l'outillage et la matière d'œuvre</li> <li>• Adapter le poste de travail en fonction de la morphologie et de l'environnement direct</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier technique</li> <li>- Consignes d'organisation écrites ou orales</li> <li>- Petit outillage et /ou attachement</li> <li>- Matières d'œuvre, éléments coupés ...</li> <li>- Postes de travail</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation du poste de travail respecte les consignes et permet l'utilisation du matériel avec efficacité.</li> <li>- Les règles de sécurité et d'ergonomie sont appliquées.</li> </ul> | <p><b>S2</b></p> <p><b>S3</b></p> <p><b>S4</b></p> |

## C3 - REALISER

### COMPÉTENCE TERMINALE : C3.1 Effectuer les opérations de coupe

| Être capable de   | Données  | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à la coupe des éléments du vêtement en respectant les règles de sécurité</li> <li>• Contrôler, repérer les éléments coupés</li> <li>• Regrouper les éléments et fournitures du vêtement (cigarettes, épaulettes, tresses, renfort et/ou extra-fort...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier technique.</li> <li>- Matières d'œuvre et fournitures</li> <li>- Matériel de coupe</li> <li>- Petit matériel</li> <li>- Consignes de sécurité</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La régularité et la précision de la coupe sont respectées.</li> <li>- L'identification des éléments est correcte.</li> <li>- Les matériels sont utilisés dans le respect des consignes de sécurité et d'ergonomie.</li> <li>- Le paquet (la buche) comprend tous les éléments nécessaires à la fabrication.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b> |

### COMPÉTENCE TERMINALE : C3.2 Effectuer les opérations de préparation avant et après l'essayage

| Être capable de   | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le vêtement à l'essayage : assembler provisoirement les éléments du vêtement</li> <li>• Présenter le vêtement sur mannequin</li> <li>• Marquer les modifications après essayage</li> <li>• Remettre à plat le vêtement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eléments du vêtement</li> <li>- Fournitures</li> <li>- Patron ou patronnage</li> <li>- Matériel et outillage approprié</li> <li>- Mannequin + bras</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les techniques de préparation sont maîtrisées.</li> <li>- Le marquage des modifications est conforme à l'essayage.</li> <li>- La mise à plat du vêtement est soignée.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b> |

## COMPÉTENCE TERMINALE : C3.3 Procéder aux opérations d'entoilage

| Compétences intermédiaires   | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|--|---|---|--|
| Effectuer des opérations d'entoilage par procédé manuel, mécanisé ou thermocollé | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matières d'œuvre</li> <li>- Fournitures</li> <li>- Machine à bâtir ou machine à mettre sur toile</li> <li>- Presse à thermocoller</li> <li>- Eléments du produit</li> <li>- Patron, patronnage</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les techniques sont maîtrisées.</li> <li>- Le matériel est utilisé rationnellement dans le respect des consignes de sécurité et d'ergonomie.</li> <li>- La température est réglée suivant la matière.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b> |

## COMPÉTENCE TERMINALE : C3.4 Procéder aux opérations d'assemblage et de montage

| Être capable de   | Données  | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|---|--|---|--|
| Réaliser les opérations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'assemblage des sous ensemble (ex : coulissage, découpes...)</li> <li>- de pose (tresses, ganses, poches, garnitures, cigarettes, épaulettes, doublure...)</li> <li>- de montage (ex. : col, manches sur le vêtement...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eléments du vêtement</li> <li>- Fournitures</li> <li>- Mode opératoire</li> <li>- Matériel et outillage</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes opérations sont effectuées avec précision.</li> <li>- La chronologie des opérations est respectée.</li> <li>- Le matériel est utilisé rationnellement dans le respect des consignes de sécurité et d'ergonomie.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b> |

## COMPÉTENCE TERMINALE : C3.5 Effectuer les opérations de repassage

| Être capable de   | Données  | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|---|--|---|--|
| Réaliser les opérations de repassage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cours de fabrication</li> <li>- en fin de fabrication</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode opératoire</li> <li>- Les parties du vêtement</li> <li>- Vêtement</li> <li>- Poste de repassage</li> <li>- Presse</li> <li>- Coussin</li> <li>- Délais impartis</li> <li>- Notices de sécurité</li> <li>- Notices du matériel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en forme est respectée : les manches sont coudées, les poches et le col sont conformés...</li> <li>- La mise en forme et le repassage respectent la nature de la matière d'œuvre et l'aspect du modèle.</li> <li>- La chronologie des opérations est respectée.</li> <li>- La température est réglée suivant la matière.</li> <li>- Le matériel est utilisé rationnellement dans le respect des consignes de sécurité et d'ergonomie.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b> |

## COMPÉTENCE TERMINALE : C3.6 Effectuer les opérations de finition

| Être capable de  | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés                                 |
|--|---|---|--|
| Réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pose de doublure et/ou garnitures</li> <li>- Le glaçage des parementures</li> <li>- L'ourlage</li> <li>- Les boutonnieres</li> <li>- La pose des boutons</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier des charges</li> <li>- Vêtement</li> <li>- Coussin</li> <li>- Matériels</li> <li>- Délais impartis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les finitions sont conformes au cahier des charges.</li> <li>- Les différentes techniques de finition sont maîtrisées.</li> <li>- Le matériel est utilisé rationnellement dans le respect des consignes de sécurité et d'ergonomie.</li> <li>- Les délais sont respectés.</li> </ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b> |

**COMPÉTENCE TERMINALE : C3.7 Effectuer les opérations de contrôle**

| <b>Être capable de</b>   | <b>Données</b>   | <b>Indicateurs de performance</b>  | <b>Savoirs associés</b>                                       |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier la conformité du vêtement à tous les stades de la fabrication</li><li>• Rectifier les malfaçons</li><li>• Contrôler le bien-être et la présentation du vêtement sur mannequin</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Cahier des charges</li><li>- Fiche de contrôle</li><li>- Vêtement</li><li>- Matériel de mesure et de contrôle</li><li>- Mannequin + bras</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- L'aspect du produit est conforme aux exigences prédéfinies.</li><li>- Les malfaçons sont rectifiées.</li><li>- Les caractéristiques esthétiques et techniques sont respectées.</li></ul> | <b>S2</b><br><b>S3</b><br><b>S4</b><br><b>S5</b><br><b>S6</b> |

## C4 - COMMUNIQUER

### COMPÉTENCE TERMINALE : C4.1 TRANSMETTRE DES INFORMATIONS

| Être capable de  | Données  | Indicateurs de performance   | Savoirs associés  |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écouter et rendre compte de son activité</li> <li>• S'exprimer correctement</li> <li>• Utiliser un vocabulaire technique à l'oral et à l'écrit en toutes circonstances</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organigrammes fonctionnel et structurel de l'entreprise</li> <li>- L'organisation des institutions représentatives du personnel</li> <li>- Vocabulaire technique</li> <li>- Documents techniques (écrit, schémas, etc.)</li> <li>- Notices d'utilisation des matériels</li> <li>- Informations orales et écrites (en français et en anglais)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect d'autrui</li> <li>- La compréhension du message par l'interlocuteur est avérée.</li> <li>- Le vocabulaire et la forme de langage sont appropriés.</li> <li>- La tenue vestimentaire est adaptée aux conditions de travail.</li> <li>- Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient.</li> </ul> | <p><b>S1</b></p> <p><b>S2</b></p> <p><b>S3</b></p> <p><b>S4</b></p> <p><b>S5</b></p> <p><b>S6</b></p> |

### COMPÉTENCE TERMINALE : C4.2 S'INTEGRER DANS UNE EQUIPE

| Être capable de  | Données   | Indicateurs de performance  | Savoirs associés  |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'intégrer à la vie de l'entreprise</li> <li>• Collaborer aux relations professionnelles courtoises et efficaces</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement intérieur</li> <li>- L'organigramme de l'entreprise</li> <li>- Informations orales et écrites</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le règlement est respecté.</li> <li>- Le respect d'autrui et l'intégration dans l'équipe de travail sont satisfaisants.</li> </ul> | <p><b>S1</b></p> <p><b>S2</b></p> <p><b>S3</b></p> <p><b>S4</b></p> <p><b>S5</b></p> <p><b>S6</b></p> |

## **II. Savoirs technologiques associés**

## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

Les connaissances développées doivent prendre en compte l'évolution des matières d'œuvre, des matériels et des techniques

### **S 1 – Définition du produit**

- S1.1 Définition technique du vêtement
- S1.2 Obtention des formes, des patrons et des patronnages

### **S 2 – Connaissance des matières d'œuvre et des fournitures**

- S2.1 Matières d'œuvre et fournitures

### **S 3 – Connaissance et utilisation des matériels - sécurité et ergonomie**

- S3.1 Fonctionnement, utilisation et réglage des matériels
- S3.2 Maintenance des matériels
- S3.3 Sécurité et risques professionnels

### **S 4 – Procédés de préparation et de fabrication**

- S4.1 Coupe des éléments du vêtement
- S4.2 Réalisation des entoilages
- S4.3 Préparation à l'essayage
- S4.4 Mise au point technique du vêtement
- S4.5 Organisation des opérations de fabrication
- S4.6 Techniques de réalisation

### **S 5 – Gestion des réalisations**

- S5.1 Prix de revient
- S5.2 Gestion de la qualité
- S5.3 Fonction des documents techniques

### **S 6 – Connaissance de l'entreprise**

- S6.1 Structure de l'entreprise
- S6.2 Communication interne

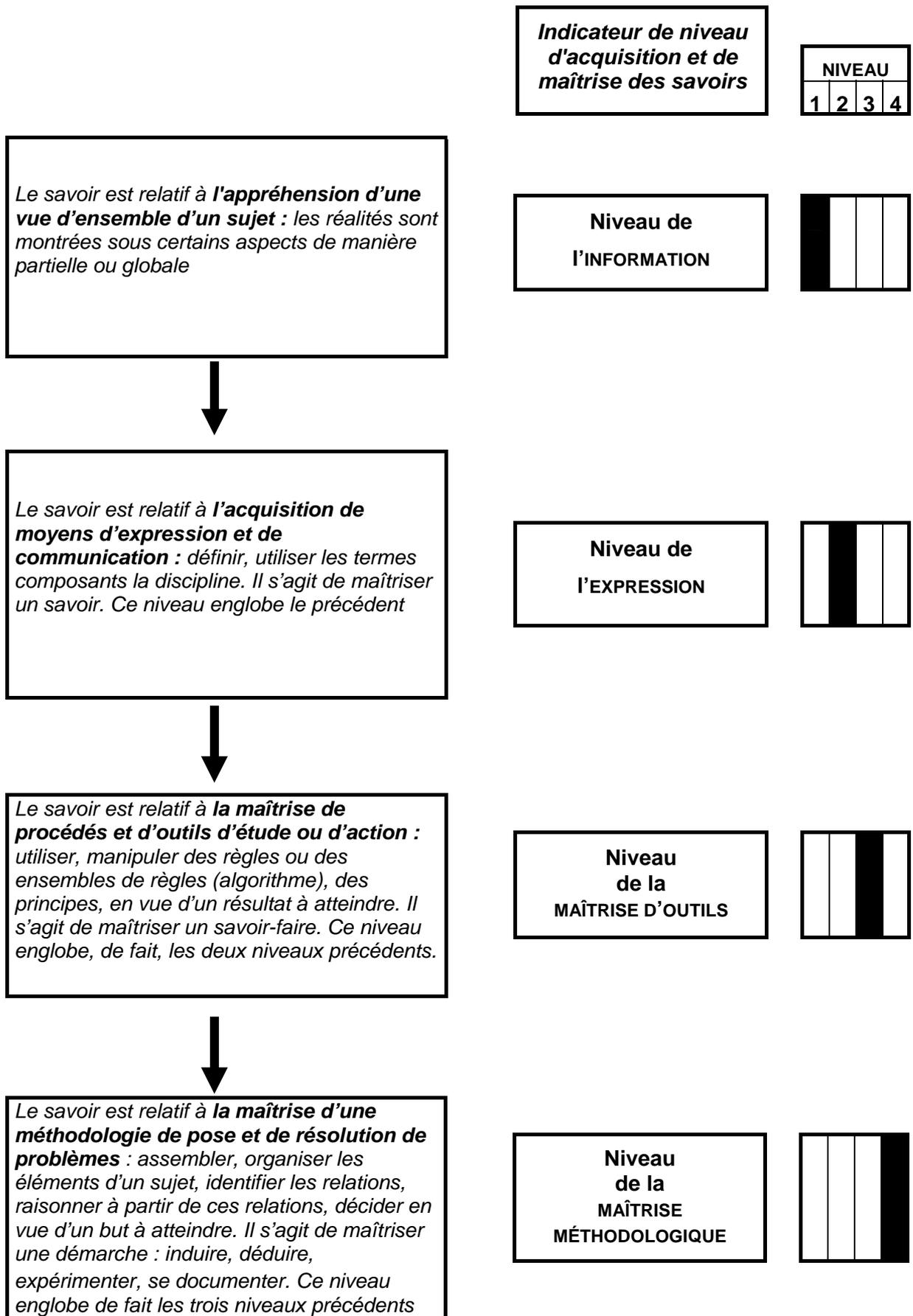
### **S 7 – Arts Appliqués**

- S7-1 Culture artistique
  - S7-1.1 Les principaux repères de l'histoire du vêtement, de ses accessoires et de son environnement
  - S7-1.2 L'influence des contextes culturels, stylistiques et socio-économiques
- S7-2 Connaissances appliquées à la mise au point esthétique d'une proposition :
  - Les notions relatives à la collecte et à l'analyse des données.
  - Les notions relatives à la définition graphique, chromatique et volumique du produit, ainsi que les moyens de traduction et d'expression liés à la mise au point esthétique d'une proposition.

## MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

|    |                         |             | SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS                                   |  |  |   |                          |                              |                |   |
|----|-------------------------|-------------|---|--|--|---|--------------------------|------------------------------|----------------|---|
|    |                         |             | S1  | S2   | S3   | S4  | S5                       | S6                           | S7             |   |
|    | REP.                    | COMPÉTENCES | DEFINITION DU PRODUIT   | CONNAISSANCE DES MATIERES D'ŒUVRE ET DES FOURNITURES | CONNAISSANCE ET UTILISATION DES MATÉRIELS-SÉCURITÉ, ET ERGONOMIE | PROCEDES DE PREPARATION ET DE FABRICATION | GESTION DES REALISATIONS | CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE | ARTS APPLIQUES |   |
| C1 | S'INFORMER              | C 1-1       | Collecter les données de la demande                               | X  | X  | X   | X                        | X                            | X              | X |
|    |                         | C 1-2       | Lire, décoder, sélectionner et classer les informations           | X  | X  | X   | X                        | X                            | X              | X |
|    |                         | C 1-3       | Identifier les éléments constitutifs du vêtement                  | X  | X  |   | X                        |                              |                | X |
| C2 | S'ORGANISER ET PREPARER | C 2-1       | Participer à la construction des éléments du modèle               | X  | X  |   | X                        |                              |                | X |
|    |                         | C 2-2       | Préparer les matériaux  |  | X  | X   | X                        |                              |                |   |
|    |                         | C 2-3       | Effectuer des opérations de préparation de coupe                  | X  | X  | X   | X                        |                              |                |   |
|    |                         | C 2-4       | Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels        |  | X  | X   | X                        |                              |                |   |
|    |                         | C 2-5       | Appliquer une organisation au poste de travail                    |  | X  | X   | X                        |                              |                |   |
| C3 | REALISER                | C 3-1       | Effectuer les opérations de coupe                                 |  | X  | X   | X                        | X                            |                |   |
|    |                         | C 3-2       | Effectuer les opérations de préparation avant et après l'essayage |  | X  | X   | X                        | X                            |                |   |
|    |                         | C 3-3       | Procéder aux opérations d'entoilage                               |  | X  | X   | X                        | X                            |                |   |
|    |                         | C 3-4       | Procéder aux opérations d'assemblage et de montage                |  | X  | X   | X                        | X                            |                |   |
|    |                         | C 3-5       | Effectuer les opérations de repassage                             |  | X  | X   | X                        | X                            |                |   |
|    |                         | C 3-6       | Effectuer les opérations de finition                              |  | X  | X   | X                        | X                            |                |   |
|    |                         | C 3-7       | Effectuer les opérations de contrôle                              |  | X  | X   | X                        | X                            | X              |   |
| C4 | COMMUNIQUER             | C 4-1       | Transmettre des informations                                      | X  | X  | X   | X                        | X                            | X              |   |
|    |                         | C 4-2       | S'intégrer dans une équipe  | X  | X  | X   | X                        | X                            | X              |   |

## Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

| Savoirs Associés                   | CONNAISSANCES  | Niveaux  |          |          |          |
|------------------------------------|--|----------|----------|----------|----------|
| <b>S 1 – DEFINITION DU PRODUIT</b> |  | <b>1</b> | <b>2</b> | <b>3</b> | <b>4</b> |
| <b>S 1.1</b>                       | <p><b>Définition technique du vêtement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du vêtement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ forme, proportions, volumes, tailles,</li> <li>▪ éléments constitutifs du vêtement.</li> </ul> </li> <li>- Chronologie des étapes de la réalisation du vêtement</li> </ul>  |          |          |          |          |
| <b>S 1.2</b>                       | <p><b>Obtention des formes, des patrons et des patronnages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Morphologie du corps humain :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relation entre les lignes du corps et les lignes du patron/patronnage</li> <li>▪ Vocabulaire technique</li> <li>▪ Anatomie</li> </ul> </li> <li>- Règles de base concernant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La prise des mesures</li> <li>▪ Les aplombs</li> <li>▪ Le rapport des volumes,</li> <li>▪ Les proportions,</li> <li>▪ Les conditions d'aisance</li> </ul> </li> <li>- Techniques d'obtention de patrons et/ou de patronnages de modèles simples :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevés de patron à partir d'une toile réglée, d'une planche de gradation</li> <li>▪ Création de formes simples (poche...)</li> <li>▪ Modification de formes simples</li> <li>▪ Symbolisation et report des indications utiles (DL, endroit, envers...)</li> <li>▪ Les valeurs d'assemblage.</li> </ul> </li> </ul> |          |          |          |          |

## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

| <b>S 2 – CONNAISSANCE DES MATIERES D'ŒUVRE ET DES FOURNITURES</b> |   | <b>Niveaux</b> |   |   |   |
|---|---|----------------|---|---|---|
|   |   | 1              | 2 | 3 | 4 |
| <b>S 2.1</b>  | <p><b>Matières d'œuvre et fournitures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Origine des matières d'œuvre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Naturelles                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- végétale</li> <li>- animale</li> <li>- minérale</li> </ul> </li> <li>▪ Chimiques :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- artificielle</li> <li>- synthétique</li> </ul> </li> </ul> </li> <br/> <li>- Nouveaux textiles</li> <br/> <li>- Identification de la fabrication des fils :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continus</li> <li>▪ Discontinus</li> </ul> </li> <br/> <li>- Torsion, titrage</li> <br/> <li>- Identification des différentes étoffes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tissé,</li> <li>▪ Non tissé,</li> <li>▪ Tricotage : rectiligne, circulaire...</li> <li>▪ Enduction</li> </ul> </li> <br/> <li>- Identification des différentes contextures</li> <br/> <li>- Identification des procédés d'ennoblissement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Blanchiment</li> <li>▪ Teinture</li> <li>▪ Impression,</li> <li>▪ Principaux apprêts</li> </ul> </li> <br/> <li>- Caractéristiques des fibres textiles, propriétés physiques, chimiques ayant une incidence sur leur mise en œuvre, précautions nécessaires.</li> <br/> <li>- Textiles mélangés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avantages et inconvénients, précautions à prendre lors de leur utilisation.</li> </ul> </li> <br/> <li>- Dénomination et compatibilité des étoffes et fournitures utilisées dans la réalisation des vêtements tailleurs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les différentes étoffes : drap, tweed...</li> <li>▪ Les différentes toiles "tailleur", thermocollants, renforts, cigaretttes, épaulettes ....</li> <li>▪ Les accessoires et passementerie</li> </ul> </li> <br/> <li>- Codification (coffret): code d'entretien vêtement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'étiquetage d'entretien</li> <li>▪ L'étiquetage de composition</li> <li>▪ Le marquage d'origine</li> <li>▪ La désignation de la taille</li> </ul> </li> </ul> |                |   |   |   |

## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

| <b>S 3 – CONNAISSANCE ET UTILISATION DES MATÉRIELS - SÉCURITÉ ET ERGONOMIE</b> |   | <b>Niveaux</b> |   |   |   |
|--|---|----------------|---|---|---|
|  |   | 1              | 2 | 3 | 4 |
| <b>S 3.1</b>   | <p><b>Fonctionnement, utilisation et réglage des matériels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et utilisation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des machines de fabrication:                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- piqueuse plate : à point noué, à point de chaînette</li> <li>- machines spéciales surjeteuse, double entraînement, machine à baguer, machine pilier pour montage manche, à mettre sur toile....</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Utilisation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du matériel de traçage (manuel)</li> <li>▪ du matériel de coupe (manuel, semi automatique)</li> <li>▪ du matériel de fabrication,</li> <li>▪ du matériel de repassage et de pressage</li> </ul> </li> <li>- Influence des matières d'œuvre sur le réglage des différents matériels</li> <li>- Evolution des matériels</li> </ul> | █              | █ | █ | █ |
| <b>S 3.2</b>   | <p><b>Maintenance des matériels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et mise en œuvre des différentes opérations de maintenance aux postes de travail (nettoyage des organes effecteurs, changement d'une aiguille cassée, usée, contrôle de la fixation de la griffe ...)</li> <li>- Périodicité des opérations de maintenance</li> </ul>   | █              | █ | █ | █ |
| <b>S 3.3</b>   | <p><b>Sécurité et risques professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles de sécurité</li> <li>- Symbolisation normalisée relative à la sécurité</li> <li>- Facteurs de risques en relation avec :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les manipulations (rouleaux de tissu, vêtement...)</li> <li>▪ Les déplacements dans l'atelier</li> <li>▪ L'utilisation des matériels</li> </ul> </li> <li>- Règles d'hygiène</li> <li>- Règles d'ergonomie</li> <li>- Organisation et optimisation du poste de travail</li> <li>- PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)</li> </ul>  | █              | █ | █ | █ |

## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

| S4- PROCÉDÉS DE PRÉPARATION ET DE FABRICATION |  | Niveaux |   |   |   |
|---|--|---------|---|---|---|
|   |  | 1       | 2 | 3 | 4 |
| <b>S 4.1</b>                                  | <b>Coupe des éléments du vêtement</b><br>- Techniques de placement : à l'unité, en produits imbriqués<br>- Techniques de coupe : à l'unité et en matelas<br>- Techniques de mise en paquet à l'unité et/ ou en bûche   |         |   |   |   |
| <b>S 4.2</b>                                  | <b>Réalisation des entoilages</b><br>- Différentes techniques d'entoilage (par thermocollage ou non)<br>- Pose des droits fils et renforts : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ piquage des revers et cols</li> <li>▪ fixation des toiles à la main</li> </ul> - Différents points mains (chevron, chausson, glaçage...)<br>- Techniques d'entoilage mécanisées ou non : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ point invisible (chevron)</li> <li>▪ machine à bâtir (à mettre sur toile)</li> </ul> |         |   |   |   |
| <b>S 4.3</b>                                  | <b>Préparation à l'essayage</b><br>- Différentes techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ passage de fils : plats, bouclettes, repères</li> <li>▪ mise sur doublure</li> <li>▪ assemblage par bâti</li> <li>▪ rembourrage (par rapport à la conformation de la cliente)</li> <li>▪ travail au fer</li> <li>▪ assemblage par piquage</li> </ul>  |         |   |   |   |
| <b>S 4.4</b>                                  | <b>Mise au point technique du vêtement</b><br>- mise à plat du vêtement : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ marquage des rectifications</li> </ul>  |         |   |   |   |
| <b>S 4.5</b>                                  | <b>Organisation des opérations de fabrication</b><br>- Définition des étapes de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la coupe, l'entoilage, la fabrication, l'essayage, les finitions</li> </ul> - Enchaînement des interventions : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la chronologie du montage du vêtement</li> </ul>  |         |   |   |   |
| <b>S 4.6</b>                                  | <b>Techniques de réalisation</b>   |         |   |   |   |

- Techniques de fabrication :

- Assemblages, incrustation, application
- montage (poignet, ceinture, col tailleur, manche tailleur, kimono)
- finitions de bord
- plaquage
- moyens de fermeture :
  - pose de fermeture glissière, boutons passés, brodés
- pose de garnitures : mèche, passementerie (galon, ganse, tresse, soutache)
- broderie : abeille, mouche
- doublage

- Techniques de travail au fer :

- en cours de fabrication (conformage : embu, manches coudées, mise en forme du col, des revers...)
- repassage final

## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

| S 5 – GESTION DES REALISATIONS |   | Niveaux |   |   |   |
|--------------------------------|---|---------|---|---|---|
|                                |   | 1       | 2 | 3 | 4 |
| <b>S 5.1</b>                   | <b>Prix de revient</b><br>- éléments composant un prix de revient : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ charges directes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- matières d'œuvre, fournitures, main d'œuvre</li> </ul> </li> <li>▪ charges indirectes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- taxes...</li> </ul> </li> </ul>   |         |   |   |   |
| <b>S 5.2</b>                   | <b>Gestion de la qualité</b><br>- Différents types de contrôles : visuels, comparatifs et par mesure<br><br>- Indicateurs de qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notion de grade de qualité</li> <li>▪ Aspect esthétique et technique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation du vêtement fini</li> <li>- repassage</li> <li>- qualité de la réalisation et des finitions</li> </ul> </li> </ul> |         |   |   |   |
| <b>S 5.3</b>                   | <b>Fonction des documents techniques</b><br>- gamme opératoire, plan de travail<br>- croquis techniques, schémas<br>- fiche de rectifications<br>- fiche de contrôle<br>- .../...   |         |   |   |   |

| S 6 – CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE |  | Niveaux |   |   |   |
|------------------------------------|--|---------|---|---|---|
|                                    |  | 1       | 2 | 3 | 4 |
| <b>S 6.1</b>                       | <b>Structure de l'entreprise</b><br>- L'entreprise et son environnement économique<br>- Organigramme (fonctions et services de l'entreprise)<br>- Implantation des espaces |         |   |   |   |
| <b>S 6.2</b>                       | <b>Communication interne</b><br>- Présentation<br>- Accueil<br>- Notions de dialogue<br>- Qualité d'écoute<br>- Vocabulaire technique<br>- Notions de relations humaines   |         |   |   |   |

## SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

| S 7 – ARTS APPLIQUES |  | Niveaux |   |   |   |
|----------------------|--|---------|---|---|---|
|                      |  | 1       | 2 | 3 | 4 |
| S 7.1                | <p><b>Culture artistique</b></p> <p><b>S7.1.1 Les principaux repères de l’histoire du vêtement, de ses accessoires et de son environnement</b></p> <p>Les notions sur les ensembles vestimentaires les plus significatifs seront traitées au travers de thématiques balayant l’ensemble de l’histoire du vêtement de l’antiquité à nos jours : la mode et la culture, la société, la représentation du corps, les matériaux, l’artisanat d’art, les accessoires, la création contemporaine ...</p>   |         |   |   |   |
|                      | <p><b>S7.1.2 l’influence des contextes culturels, stylistiques et socio économiques</b></p> <p>Sensibilisation aux relations entre le vêtement et les sources d’inspiration (tendances de la mode, courants artistiques, groupes d’appartenance...), la personnalité de son utilisateur, l’usage que l’on en fait (types de produits) ou encore la recherche de matières issues des nouvelles technologies et le développement durable.</p>  |         |   |   |   |
| S 7.2                | <p><b>Connaissances appliquées à la mise au point esthétique d’une proposition</b></p> <p><b>S7.2.1 Les notions relatives à la collecte et l’analyse des données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes formes de données et types de références, les principes et les critères de sélection des informations utiles; les éléments d’un cahier des charges, les principales méthodes d’analyse des informations et des contraintes.</li> <li>- Les notions de vocabulaire spécifique du domaine artistique (formes, couleurs, structures...) en relation avec celui du domaine professionnel (techniques de coupe, d’assemblage, de finition...).</li> </ul>   |         |   |   |   |
|                      | <p><b>S7.2.2 Les notions relatives à la définition graphique, chromatique et volumique du produit, ainsi que les moyens de traduction et d’expression liés à la mise au point esthétique d’une proposition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les constituants plastiques (ligne, forme, valeur, volume), les principes de classification et d’organisation des couleurs, les notions de style et de propriété des matières en relation avec leur apparence et leurs caractéristiques technologiques, la composition, l’organisation spatiale des éléments plastiques, les phénomènes perspectifs entraînant des modifications d’apparence, ainsi que le corps humain (proportions, dimensions, aplombs, caractère, mouvement...).</li> <li>- Les moyens graphiques, chromatiques et volumiques de représentation (croquis, dessin, maquette, prototypage, photomontage, infographie...), les outils, les supports, ainsi que les formats.</li> <li>- Les modes de représentation (prise de notes écrites, graphiques et chromatiques, traduction graphique, colorée et volumique d’un modèle ou d’une proposition, expression des formes, des matières et des textures), ainsi que la relation corps/vêtement.</li> </ul> |         |   |   |   |

**Annexe II**

**PÉRIODE DE FORMATION  
EN  
MILIEU PROFESSIONNEL**

# PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

## 1 - Objectifs :

La formation en entreprise doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences professionnelles. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

La période de formation en milieu professionnel permet d'exercer des activités en situation de production et d'intervenir sur des produits existants.

## 2 - Durée et modalités :

### 2-1 Candidats relevant de la voie scolaire :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Pour les candidats inscrits dans un cursus court (une année de formation), la durée de la période de formation en milieu professionnel est limitée à huit semaines.

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement pour tenir compte des conditions locales. Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, BO n° 25 du 29 juin 2000). La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 - BO n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001 puis par la note de service n° 2008-176 du 24-12-2008 (NOR : MENE0801012N) - BO n° 2 du 8 janvier 2009 relative à la convention type pour les élèves de lycée professionnel. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié. Il reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la formation. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le(s) responsable(s) de la formation et ainsi d'assurer la préparation, le suivi et l'évaluation de l'élève avec le tuteur.

### 2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail. Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec les partenaires professionnels du secteur concerné précise les modalités et le contenu de la formation en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus, paragraphe 1.

### 2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activités du diplôme.

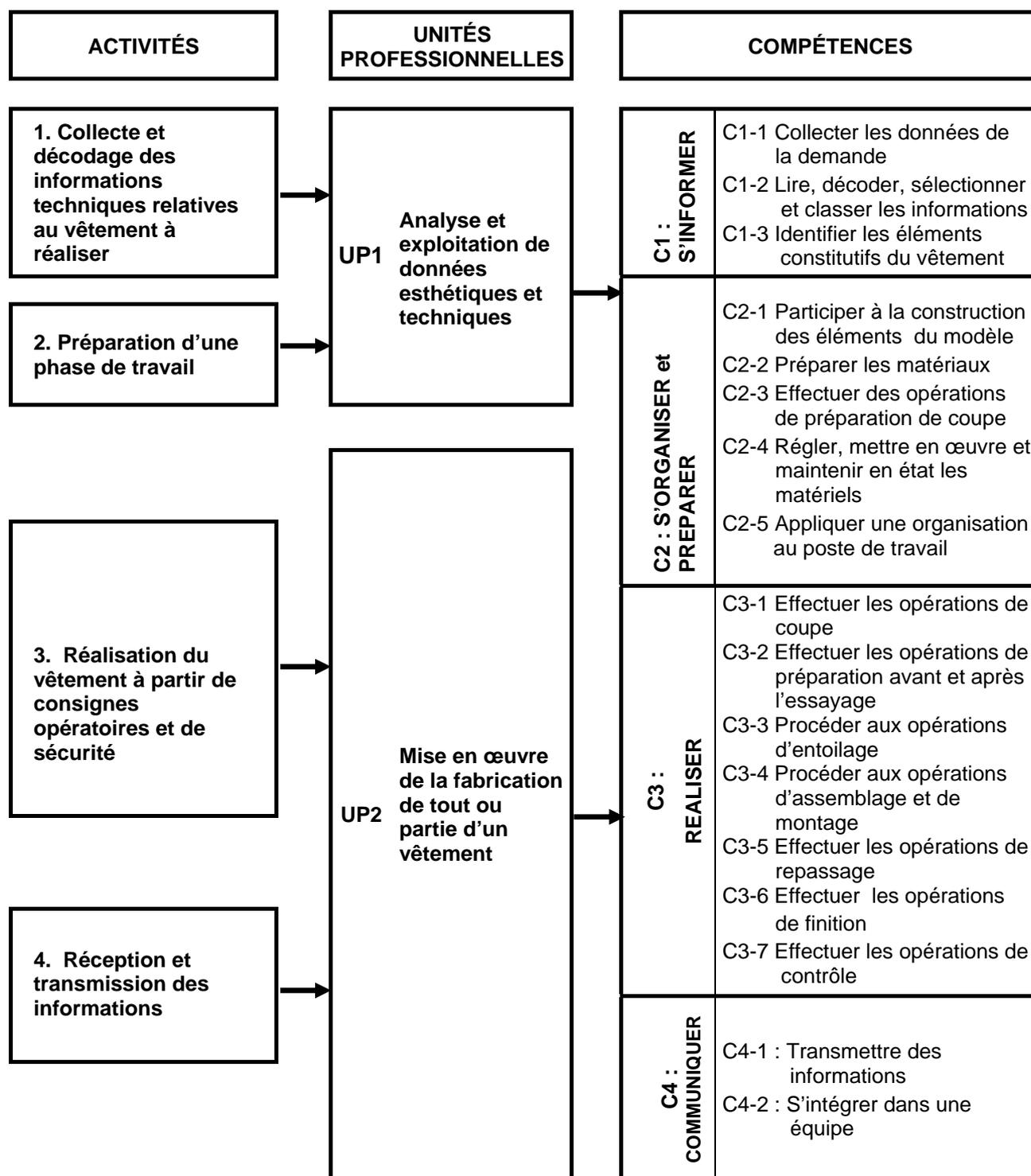
## **Annexe III**

# **UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME**

## Annexe III a : Définition des unités du diplôme

La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles activités et compétences professionnelles sont concernées. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.



**Tableau de mise en relation des compétences avec les unités professionnelles du diplôme**

| <b>REPERE</b> | Les cases cochées correspondent, pour chacune des unités, aux compétences à évaluer lors de la certification (examen, CCF ou validation des acquis). Seulement toutes ou partie des compétences désignées par des cases cochées seront évaluées. Si d'autres compétences sont mobilisées, elles ne donneront pas lieu à évaluation. | <b>Unités professionnelles</b>                                      |  |
|---------------|---|---|--|
|               |   | <b>Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques</b> | <b>Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement</b> |
|               | <b>Compétences</b>  | <b>UP1</b>  | <b>UP2</b>   |
| <b>C1</b>     | <b>S'INFORMER</b>   |   |  |
| C1.1          | Collecter les données de la demande   | X   |  |
| C1.2          | Lire, décoder, sélectionner et classer les informations   | X   |  |
| C1.3          | Identifier les éléments constitutifs du vêtement  | X   |  |
| <b>C2</b>     | <b>S'ORGANISER ET PREPARER</b>  |   |  |
| C2.1          | Participer à la construction des éléments du modèle   | X   |  |
| C2.2          | Préparer les matériaux  | X   |  |
| C2.3          | Effectuer les opérations de préparation de la coupe   | X   |  |
| C2.4          | Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels  |   | X  |
| C2.5          | Appliquer une organisation au poste de travail  |   | X  |
| <b>C3</b>     | <b>REALISER</b>   |   |  |
| C3.1          | Effectuer les opérations de coupe et d'entoilage  |   | X  |
| C3.2          | Effectuer les opérations de préparation avant et après l'essayage   |   | X  |
| C3.3          | Procéder aux opérations d'entoilage   |   | X  |
| C3.4          | Procéder aux opérations d'assemblage et de montage  |   | X  |
| C3.5          | Effectuer les opérations de repassage   |   | X  |
| C3.6          | Effectuer les opérations de finition  |   | X  |
| C3.7          | Effectuer les opérations de contrôle  |   | X  |
| <b>C4</b>     | <b>COMMUNIQUER</b>  |   |  |
| C4.1          | Transmettre des informations  |   | X  |
| C4.2          | S'intégrer dans une équipe  |   | X  |

## Annexe III b : RÈGLEMENT D'EXAMEN

| Spécialité   |        |               | Scolaires (établissements publics et privés sous contrat)   |            | Scolaires (établissements privés hors contrat)   |                      |
|--|--------|---------------|---|------------|--|----------------------|
| <b>Métiers de la mode –<br/>Vêtement Tailleur<br/>du<br/>certificat d'aptitude professionnelle</b> |        |               | <b>Apprentis</b><br>(CFA et sections d'apprentissage habilités)<br><b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics) |            | <b>Apprentis</b><br>(CFA et sections d'apprentissage non habilités)<br><b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés) <b>enseignement à distance - candidats libres</b> |                      |
| Épreuves   | Unités | Coef.         | Modes   | Durée      | Modes  | Durée                |
| UNITÉS PROFESSIONNELLES  |        |               |   |            |  |                      |
| EP1 - Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques                                 | UP1    | 4             | CCF   |            | Ponctuel écrit   | 3 h 00               |
| EP2 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement                              | UP2    | 10<br>+ 1 PSE | CCF   |            | Ponctuel pratique  | 16 h 00<br>+1h (PSE) |
| UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL  |        |               |   |            |  |                      |
| EG1 – Français et histoire géographie – Éducation civique  | UG1    | 3             | CCF   |            | Ponctuel écrit   | 2 heures 15 min      |
| EG2 – Mathématiques sciences physiques et chimiques  | UG2    | 2             | CCF   |            | Ponctuel écrit   | 2 heures             |
| EG3 – Éducation physique et sportive   | UG3    | 1             | CCF   |            | Ponctuelle   |                      |
| Épreuve facultative :<br>Langue vivante  | UF     |               | Ponctuel oral   | 20 minutes | Ponctuel oral  | 20 minutes           |

# **Annexe IV**

## **DEFINITION DES EPREUVES**

## ÉPREUVE E.P.1 - UNITÉ 1

*Coefficient : 4*

### ANALYSE ET EXPLOITATION DE DONNÉES ESTHÉTIQUES ET TECHNIQUES

#### OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve a pour objectifs d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.1 Collecter les données de la demande
- C1.2 Lire, décoder, sélectionner et classer les informations
- C1.3 Identifier les éléments constitutifs du vêtement
- C2.1 Participer à la construction des éléments du modèle
- C2.2 Préparer les matériaux
- C2.3 Effectuer les opérations de préparation de coupe

L'évaluation porte notamment sur :

- Le respect des données esthétiques et techniques fournies pour résoudre la problématique
- L'exploitabilité de l'ensemble des éléments du patron
- La mise en œuvre des techniques de préparation de coupe
- L'identification des données relatives aux matériaux et au matériel
- La précision des tracés, l'utilisation rationnelle de la matière

L'épreuve s'appuie sur un dossier relatif à un support qui appartient au domaine de la confection vestimentaire et met en œuvre les activités telles que définies dans le référentiel des activités professionnelles :

- Activité 1 : Collecte et décodage des informations techniques relatives au vêtement à réaliser
- Activité 2 : Préparation d'une phase de travail

Le candidat peut être amené à :

- Identifier et exploiter des documents de référence relatifs à l'histoire du vêtement, ses accessoires, son environnement, ainsi qu'aux tendances de la mode, aux évolutions techniques et sociétales.
- Mettre au point une proposition graphique, chromatique et/ou volumique de tout ou partie d'un vêtement.
- Repérer les éléments constitutifs du vêtement
- Relever une partie d'un modèle
- Créer les éléments géométriques manquants
- Finaliser le patron du modèle
- Interpréter les informations nécessaires au montage des différents éléments
- Interpréter les informations nécessaires au repassage de la matière d'œuvre
- Positionner les éléments du patron et matérialiser les contours en vue du placement

#### MODALITES D'ÉVALUATION

Le candidat est amené à mobiliser ses connaissances et à rechercher dans un dossier technique fourni, les informations utiles en vue de la fabrication du modèle, de la coupe au montage.

L'évaluation s'appuie sur un dossier élaboré conjointement par les professeurs chargés de l'enseignement de spécialité et par ceux chargés des arts appliqués.

L'évaluation est notée sur vingt points. Cinq points portent sur les compétences et connaissances du domaine des arts appliqués, quinze points portent sur les activités liées au domaine professionnel.

### a) **Évaluation par contrôle en cours de formation** : Coefficient 4

Le contrôle des acquis du candidat s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation, organisée au cours de l'année civile de l'examen. Elle se déroule dans le cadre des activités habituelles de formation et sa durée ne saurait dépasser le double de la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle.

Un professionnel au moins est associé à l'évaluation. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider l'épreuve.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- les documents et travaux réalisés par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation renseignée.

A cet effet, une fiche type d'évaluation, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est transmise aux services rectoraux des examens et concours pour diffusion dans les établissements. Seule cette dernière sera systématiquement transmise au jury.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation, sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

### b) **Évaluation par épreuve ponctuelle** : Coefficient 4 Épreuve écrite d'une durée de **3 heures**.

Le candidat est amené à mobiliser ses connaissances et à rechercher dans un dossier technique fourni, les informations utiles liées à l'esthétique, à la fabrication du modèle, à sa coupe et à son montage.

## **ÉPREUVE E.P.2 - UNITÉ 2**

*Coefficient : 10*

### **MISE EN ŒUVRE DE LA FABRICATION DE TOUT OU PARTIE D'UN VETEMENT**

#### **OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE :**

L'épreuve a pour objectifs d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.4 Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels
- C2.5 Appliquer une organisation au poste de travail
- C3.1 Effectuer les opérations de coupe
- C3.2 Effectuer les opérations de préparation avant et après l'essayage
- C3.3 Procéder aux opérations d'entoilage
- C3.4 Procéder aux opérations d'assemblage et de montage
- C3.5 Effectuer les opérations de repassage
- C3.6 Effectuer les opérations de finition
- C3.7 Effectuer les opérations de contrôle

- C4.1 Transmettre des informations
- C4.2 S'intégrer dans une équipe

L'évaluation porte notamment sur :

- Le respect des données fournies
- La maîtrise des techniques de coupe, d'entoilage, de fabrication et de repassage
- La maîtrise des matériels usuels (piqueuse plate, surjeteuse)
- Le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- La maîtrise du langage technique
- La pertinence du contrôle de qualité

L'épreuve s'appuie sur un dossier relatif à un support qui appartient au domaine de la confection vestimentaire ; elle met en œuvre les activités telles que définies dans le référentiel des activités professionnelles :

Activité 2 : Préparation d'une phase de travail

Activité 3 : Réalisation du vêtement à partir de consignes opératoires de sécurité

Activité 4 : Réception et transmission des informations

Le candidat peut être amené à :

- Positionner les éléments du patron sur la matière d'œuvre
- Matérialiser les contours
- Procéder à la coupe du vêtement
- Régler et mettre en œuvre les matériels
- Procéder aux opérations d'entoilage et de préparation à l'essayage
- Procéder aux opérations d'assemblage, de montage, de finition et de repassage
- Vérifier la conformité des opérations
- Utiliser un vocabulaire technique

## MODALITES D'ÉVALUATION

### a) Évaluation par contrôle en cours de formation : Coefficient 10

L'évaluation s'effectue à l'occasion de **deux situations d'évaluation**, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième année de la formation.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation, elle sera notée sur douze points. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en milieu professionnel, elle sera notée sur huit points.

Les documents d'évaluation sont préparés par l'équipe pédagogique de l'établissement.

À l'issue de chaque situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- les documents et travaux réalisés par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation renseignée

A cet effet, une fiche type d'évaluation, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est transmise aux services rectoraux des examens et concours pour diffusion dans les établissements. Seule cette dernière sera systématiquement transmise au jury.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif aux situations d'évaluation, sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite

d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

#### **Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel :**

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en milieu professionnel peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document descriptif.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel et selon les compétences à évaluer.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat.

#### **Situation d'évaluation en centre de formation :**

Le contrôle des acquis du candidat s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation préparée et organisée par l'équipe des professeurs chargée des enseignements technologiques et professionnels. Un professionnel au moins y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider l'épreuve.

La situation d'évaluation est organisée au cours de l'année civile de l'examen. Elle se déroule dans le cadre des activités habituelles de formation et sa durée ne saurait dépasser le double de la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle.

Cette situation devra permettre d'évaluer tout ou partie des compétences liées à la mise en œuvre de la fabrication. L'équipe pédagogique veillera à la complémentarité entre les deux situations.

#### **b) Évaluation par épreuve ponctuelle : Coefficient 10** Épreuve pratique d'une durée de **16 heures**

Le candidat est amené à couper et fabriquer tout ou partie d'un vêtement. Pour cela, il dispose de toutes les données nécessaires regroupées dans un dossier technique, du modèle numérique du vêtement et d'un atelier équipé des matériels et matériaux dont il a besoin.

Il peut être amené à classer selon des critères de qualité précis, les opérations qu'il a effectuées.

### **PREVENTION – SANTE – ENVIRONNEMENT coefficient 1**

#### **1- Objectifs de l'épreuve :**

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer des mesures de prévention adaptées
- Agir de façon efficace face à une situation d'urgence

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence des mesures de prévention proposées,
- l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.

#### **2 - Modalités d'évaluation :**

### **a) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)**

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de première année de formation l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

- deuxième situation d'évaluation :

Elle permet au cours de la deuxième année de formation l'évaluation par sondage des compétences du module 4, environnement professionnel. Elle est constituée de deux parties :

- une évaluation écrite d'une durée de 1 heure portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgences. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

L'évaluation écrite est notée sur 8 points, l'évaluation pratique sur 2 points.

### **b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20) 1 heure**

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, correspondant l'une aux modules 1 à 3, l'autre au module 4. Chaque partie comporte plusieurs questions sur chacun des modules.

Première partie : Le sujet sur 10 points comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième partie : Le sujet comporte lui-même deux parties :

- l'une notée sur 8 points prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- l'autre notée sur 2 points permet d'expliquer la conduite à tenir dans une situation d'urgence.

En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

|  |
|--|
| <b>EG1 Français et Histoire- Géographie et Éducation civique</b> |
|--|

|                      |
|----------------------|
| <b>Coefficient 3</b> |
|----------------------|

|            |
|------------|
| <b>UG1</b> |
|------------|

### **Objectifs**

L'épreuve de français et d'histoire - géographie - éducation civique permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

### **Modes d'évaluation :**

#### **ÉVALUATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION :**

L'épreuve de français et d'histoire - géographie - éducation civique est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire – géographie- éducation civique.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury

#### **A - Première situation d'évaluation**

- Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui, soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc., cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

- Deuxième partie (histoire-géographie-éducation civique)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement. Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

## **B) Deuxième situation d'évaluation**

- Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

- Deuxième partie (histoire-géographie-éducation civique)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie- éducation civique).

### **ÉVALUATION PAR ÉPREUVE PONCTUELLE – 2 HEURES +15 MINUTES:**

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie-éducation civique), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

#### **1) Première partie (français)**

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes), soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

#### **2) Deuxième partie (histoire - géographie - éducation civique)**

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...). Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique\*.

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

## **EG2 Mathématiques – Sciences physiques et chimiques**

**Coefficient 2**

**UG2**

**Modes d'évaluation :**

**Évaluation par contrôle en cours de formation :**

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques et chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel.

Pour les candidats préparant un baccalauréat professionnel en trois ans, les premières séquences sont organisées avant la fin du deuxième semestre de la formation et les deuxièmes au plus tard à la fin du troisième semestre de la formation.

Pour les autres candidats les premières séquences doivent être organisées avant la fin de la première moitié de la formation et les deuxièmes au cours de la seconde moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des compétences du référentiel. Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel.

Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec les sciences physiques et chimiques, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10

Elles s'appuient sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur).

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille de compétences qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

### **Évaluation par épreuve ponctuelle :**

L'épreuve d'une durée de deux heures, notée sur 20 points, comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Partie Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel de CAP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- Partie Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

- Première partie

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

- Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

→ **Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)**

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies. Ce point doit être précisé en tête des sujets.

**Calculatrices et formulaires**

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

→ **Remarques sur la correction et la notation**

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

|   |
|---|
| <b>EG3 Education physique et sportive</b> |
|---|

|                      |
|----------------------|
| <b>Coefficient 1</b> |
|----------------------|

|            |
|------------|
| <b>UG3</b> |
|------------|

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles et la note de service n° 09-141 du 8 octobre 2009 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

# **Annexe V**

## **Tableau de correspondance d'épreuves**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p align="center"><b>CAP Tailleur Dame</b><br/>Défini par l'arrêté du 22 avril 2005</p> <p align="center">Dernière session 2012</p> | <p align="center"><b>CAP Tailleur Homme</b><br/>Défini par l'arrêté du 22 avril 2005</p> <p align="center">Dernière session 2012</p> | <p align="center"><b>Spécialité Métiers de la mode –<br/>Vêtement Tailleur du CAP</b><br/>défini par le présent arrêté</p> <p align="center">Première session 2013</p> |
| <b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>  |  |  |
| <b>UP1</b> - Préparation du travail et technologie  | <b>UP1</b> - Mise au point d'un modèle, préparation d'une fabrication  | <b>EP1</b> - Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques  |
| <b>UP2</b> - Réalisation d'un produit   | <b>UP2</b> - Mise en œuvre d'une fabrication   | <b>EP2</b> - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement   |
| <b>DOMAINES GÉNÉRAUX</b>  |  |  |
| <b>EG1</b> – Expression française   | <b>EG1</b> – Expression française  | <b>EG1</b> – Français et Histoire-Géographie et Éducation civique  |
| <b>EG2</b> – Mathématiques - Sciences physiques   | <b>EG2</b> – Mathématiques - Sciences physiques  | <b>EG2</b> – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques   |
| <b>EG3</b> – Éducation physique et sportive   | <b>EG3</b> – Éducation physique et sportive  | <b>EG3</b> – Éducation physique et sportive  |